

Présentation Introduction

Suzanne LABERGE et Jean HARVEY

Volume 27, numéro 1, printemps 1995

Le sport

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001397ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001397ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

LABERGE, S. & HARVEY, J. (1995). Présentation. *Sociologie et sociétés*, 27(1), 5-14. <https://doi.org/10.7202/001397ar>

Présentation



SUZANNE LABERGE
JEAN HARVEY

Le sport. En quoi un sujet apparemment si futile peut-il être d'intérêt au moment où les sciences sociales traversent une période intense de redéfinition et de remise en question, où les problèmes sociaux prennent des dimensions inédites sous l'impulsion des processus contemporains de mondialisation, où la quête de sens social devient prioritaire ? Ce numéro de *Sociologie et Sociétés* vise à donner un aperçu de la richesse des significations sociales du sport et à mettre en lumière les dimensions peu connues ou obscures de son pouvoir dans la construction du social. Au-delà de la diversité des perspectives théoriques adoptées par les auteurs qui participent à ce numéro (approches bourdieusienne, eliasienne, d'inspiration marxiste, des *Cultural Studies* et post-moderne), la problématique centrale vers laquelle convergent leur texte est celle de l'articulation entre la reproduction et la transformation du social. Les analyses montrent en effet que le sport et l'activité physique participent, selon une dynamique originale, à la fois à la reproduction du social en ce qu'ils servent d'instrument et de processus d'actualisation des rapports de domination existants, de renforcement des inégalités structurelles, de support au maintien des systèmes de représentations symboliques ; et à la transformation du social en ce qu'ils constituent un lieu d'innovations et de résistance aux modèles dominants et aux pouvoirs de contrôle.

STATUT DU SPORT DANS LE DISCOURS SOCIOLOGIQUE

Soit en raison de sa dimension manifestement physique ou corporelle, soit en raison de sa connotation ludique (du moins à ses origines), le sport n'a pas suscité d'intérêt chez les sociologues. Berthelot et ses collègues (1985) ont en effet mis en évidence la marginalisation du corps dans la sociologie et ce, dès la constitution de cette dernière en tant que science spécifique du fait social. Ainsi la sociologie durkheimienne aurait évacué toute réflexion sur le corps parce qu'il paraissait trop étroitement associé à la biologie, discipline scientifique alors dominante dont la sociologie naissante voulait se démarquer. Toute référence au corps devait être exclue, « *tant par opposition aux métaphores organicistes qui ne peuvent rien expliquer du social que par méfiance vis-à-vis d'une anthropologie dont les déviations idéologiques apparaissent bien compromettantes.* » (Berthelot et al., 1985, p. 39).

En ce qui a trait à la connotation ludique associée au sport, elle a eu pour effet de le reléguer au domaine du loisir considéré jusqu'à récemment comme inintéressant pour la

sociologie ; le loisir étant perçu comme un terrain « neutre », c'est-à-dire échappant à la dynamique des rapports de pouvoirs et des processus sociaux. Veblen est peut-être un des premiers sociologues à avoir appréhendé le sport-loisir en tant qu'indice épistémique du social. Dans la *Théorie de la classe de loisir* ([1899] 1978), Veblen voit dans le sport une pratique « *exemplaire de l'immaturité et de la dégénérescence morale de la classe de loisir* », en l'occurrence la « bourgeoisie d'affaires » américaine. Malgré les développements récents de la sociologie du loisir, le sport n'en demeure pas moins ignoré par les théorisations centrales en sociologie.

Même si l'on a voulu lui concéder une légitimité sociologique en citant les remarques occasionnelles faites par certains « pères fondateurs » (ainsi Loy et Kenyon, 1969, p. 2, font référence aux réflexions de Weber sur le sport), il n'en demeure pas moins que le sport a représenté jusqu'à ce jour un objet secondaire dans le discours sociologique contemporain. Très peu de sociologues connus se sont appliqués à déceler les propriétés et les dimensions proprement sociales du fait sportif. Si certains l'ont abordé — le mémoire de maîtrise de Anthony Giddens soumis en 1961 au *London School of Economics* traitait du sport ; Pierre Bourdieu, pour sa part, a consacré un article à l'étude de la constitution du champ sportif (1978) — c'est à titre d'objet de recherche ponctuel, et non en tant que matière à théorisation sur la société. Malgré ce statut marginal, un nombre croissant de sociologues en ont fait l'objet central de leurs travaux, ce qui a conduit à la constitution d'un champ distinct de recherches, la sociologie du sport.

L'ÉMERGENCE DE LA SOCIOLOGIE DU SPORT

La sociologie du sport s'est constituée en tant que champ d'études presque exclusivement en dehors du champ de production de la sociologie proprement dite. Les premiers universitaires qui ont élaboré une réflexion à teneur sociologique sur le sport étaient en majorité d'anciens professeurs d'éducation physique nouvellement intégrés au système académique. Il convient ici de rappeler brièvement les conditions socio-historiques de leur intégration. Au cours des années 60, à la faveur du projet de démocratisation du savoir et à la faveur d'une critique du traditionalisme universitaire, les universités européennes (surtout d'Europe de l'Ouest) et nord-américaines ont connu une expansion sans précédent, qui a donné lieu à une division plus prononcée du travail scientifique. De nouvelles disciplines furent ainsi progressivement admises à l'université. L'éducation physique fut du nombre. Pour des raisons évidentes, elle y occupait cependant une position marginale, au bas de la hiérarchie. Afin de modifier cette position peu enviable et de changer la perception qu'on avait de leur contribution au savoir, les éducateurs physiques ont alors emboîté le pas à la poussée hégémonique des sciences quantitatives et expérimentales ; certains départements ou unités de formation ont même changé de nom pour adopter une étiquette aux allures scientifiques : « sciences et techniques des activités physiques et sportives » en France, kinésiologie, kinanthropologie et sciences de l'activité physique en Amérique du Nord. La physiologie, la biomécanique et l'apprentissage moteur ont alors établi leur hégémonie au sein de ces départements et ce, au détriment des chercheurs en sciences humaines et sociales. L'histoire, la sociologie et la philosophie du sport étaient perçues comme des domaines marginaux, contribuant davantage à la culture générale des étudiants qu'à leur formation scientifique. Malgré cette faible légitimité, le nombre de chercheurs fascinés par les dimensions sociales du sport n'a cessé d'augmenter, au point de constituer une masse critique justifiant un regroupement.

C'est cette faction des humanistes des « sciences de l'activité physique naissantes » qui se regroupent en 1964 pour créer, au sein du Conseil international du sport et de l'éducation physique, le Comité International de Sociologie du Sport, et pour lancer, deux ans plus tard, un périodique spécialisé, *l'International Review for the Sociology of Sport*. Ce Comité devient, quelques années plus tard, membre de l'Association Internationale de Sociologie. Au fil des ans, l'institutionnalisation de la sociologie du sport se poursuit avec, entre autres, la mise sur pied en 1980 de la *North American Society for the Sociology of Sport* qui publie, à partir de

1984, le trimestriel *Sociology of Sport Journal*. La majorité des chercheurs en sociologie du sport enseignent dans un département d'éducation physique ou de sciences de l'activité physique, mais il est intéressant de noter qu'un peu plus de 25 % des membres de la *North American Society for the Sociology of Sport* sont affiliés à un département de sociologie.

Les fondateurs, parmi lesquels on retrouve Gerald Kenyon, John Loy et Barry McPherson en Amérique du Nord, ainsi que Gunther Lüschen, Michel Bouet et Andrej Wohl en Europe, ont d'abord proposé, au cours des années 60, une sociologie inspirée du modèle structuro-fonctionnaliste (cf. Lüschen, 1967). Ceci allait permettre, à tout le moins, de rompre avec la tradition des louanges fortement saturés d'idéologies véhiculées depuis près d'un siècle par le discours social et politique sur le sport. Une sociologie adoptant une approche quantitative et « positiviste » s'est par la suite développée, cherchant bien sûr à s'inscrire dans le courant des autres sciences de l'activité physique. Peu à peu toutefois, apparaissent des lignes de ruptures. L'essor du marxisme au cours des années 70 aura en ce sens des effets marquants sur la sociologie du sport. Les travaux de Jean-Marie Brohm (1976) vont ainsi proposer une sociologie critique et militante d'inspiration freudo-marxiste. Le sport y est analysé comme forme instituée des appareils idéologiques et répressifs d'État. Au fur et à mesure que se développe la production de connaissances sur le sport en tant que fait social, les chercheurs s'ouvrent aux diverses théories sociologiques. Des chercheurs font leur thèse auprès de Bourdieu (Pociello, 1981 ; Defrance, 1987), ainsi qu'auprès de Elias (Dunning, 1986). Les travaux de Foucault sur le corps, ceux de Gramsci sur l'hégémonie de l'État, les approches développées par les *Cultural Studies* britanniques ainsi que celles proposées par les féministes seront par la suite mis à profit pour offrir de nouveaux éclairages sur le sport. Ainsi, la sociologie du sport d'aujourd'hui est-elle traversée par les divers courants théoriques qui animent la sociologie. Ce numéro de la revue en témoigne en partie.

SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES. DE QUOI PARLE-T-ON AU JUSTE ?

Sport (dit amateur ou professionnel), activité physique, exercice physique, culture physique, éducation physique, gymnastique, conditionnement physique, plein air, etc., autant de termes qui témoignent des luttes sociales pour la définition légitime du sport et de l'éducation physique, et de leur éclatement, au cours de l'histoire, en pratiques corporelles distinctives selon les principales fonctions qui leur sont attribuées (compétition, éducation, détente, source de revenus, mise en forme, santé, conscience corporelle, harmonie avec la nature, etc.).

On situe l'apparition et le développement du sport moderne à la fin du 18^e, début du 19^e siècle, en Angleterre, plus particulièrement dans le cadre des écoles (les *public schools*) réservées aux enfants des familles de l'aristocratie et de la « grande bourgeoisie » britanniques. Le sport désigne alors un ensemble de formes spécifiques d'activités physiques réglementées et instituées par des dirigeants scolaires qui organisent des rencontres compétitives ; ces pratiques sont solidaires d'une éthique aristocratique valorisant le courage, l'esprit chevaleresque, la virilité et la volonté de vaincre selon les règles (*fair play*). À la même période, des activités physiques de mise en forme, désignées sous le vocable de gymnastique, se développent autour de trois pôles, soit l'Allemagne (sous l'impulsion entre autres de Jahn), la France (dans la foulée des recherches menées par Demeny et ses collègues), et la Suède (avec la méthode élaborée par Ling, fondateur de la gymnastique suédoise) (cf. Defrance, 1987). C'est par ailleurs en France que le terme éducation physique fut créé pour référer aux activités physiques intégrées dans le système scolaire et poursuivant des objectifs éducatifs. Au cours de leur histoire, le sport, la gymnastique et l'éducation physique ont entretenu des relations privilégiées mais le plus souvent conflictuelles. Les transformations qu'ont connues les sociétés industrielles au cours du 20^e siècle, notamment l'augmentation du temps libre, les développements scientifiques et technologiques, ainsi que l'essor des médias, ont amené une modification et une diversification des pratiques et de leurs usages sociaux au point de faire éclater les frontières qui délimitaient ces trois domaines.

Avec la mise sur pied, en 1896, d'un Comité International Olympique assurant la tenue des Jeux olympiques modernes, la définition légitime du sport devint progressivement un enjeu idéologique et politique pour les différents acteurs. Actuellement au Québec, par exemple, l'État ne supporte financièrement que les activités physiques dont les caractéristiques sont conformes à la définition du sport qui a officiellement été retenue. Également, la classification des diverses innovations (v.g. planche à voile, nage synchronisée, volley-ball sur sable (*beach volley-ball*), patins sur roues alignées (*roller-blade*)), crée tensions et conflits parmi les praticiens et intervenants quant à la définition « légitime » du sport. Ces luttes portent tant sur la nature que sur les fonctions et les finalités des pratiques qui doivent être considérées comme du sport, celles qui doivent être considérées comme de l'éducation physique, celles qui appartiennent au domaine de la mise en forme ou encore celles qui doivent être considérées comme du plein air. Enfin, la distinction entre le sport amateur et le sport professionnel n'a maintenant plus de fondement objectif véritable. Si bien que toute proposition de délimitation du sport se trouve partie prenante des débats. On ne s'étonnera donc pas qu'aucune définition uniforme du sport ne sous-tende les articles du présent numéro. Lorsque cela s'est avéré nécessaire pour clarifier un argument ou distinguer des réalités ou des logiques sociales données, certains auteurs ont, de façon ponctuelle, spécifié une définition.

LA PÉNÉTRATION SOCIALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

En tant que pratiques corporelles socialement construites, les activités physiques et sportives se transforment et acquièrent des significations et des fonctions différentes (et même opposées) au gré des acteurs sociaux qui se les approprient. Ainsi, elles servent de mode d'inculcation de normes culturelles, de processus d'expression de résistance au contrôle et à la domination, de lieu de construction des identités sociales (de sexe, de classe, d'ethnie), de support aux idéologies et aux représentations sociales. Bref, elles font partie de l'imaginaire collectif. Leur pouvoir métaphorique et leur malléabilité ont rendu possible leur insertion dans presque tous les secteurs de la vie sociale. En effet, en plus de posséder des formes institutionnelles relativement autonomes (v.g. les associations sportives), les sports et les activités physiques se retrouvent, sous des formes et selon des usages les plus diversifiées, dans un grand nombre d'institutions ou de sphères d'activités sociales. Ils sont présents dans l'appareil étatique (une bonne majorité d'États comptent un ministère ou une direction responsable du développement sportif ainsi que de la participation aux Jeux olympiques) ; dans l'institution scolaire (en tant que domaine d'apprentissage non seulement de techniques corporelles mais surtout de modèles culturels) ; dans le domaine de la santé (où il sert de point d'appui à l'idéologie « préventive » et à certaines conceptions du « mieux-être ») ; dans le domaine du loisir (où il sert de lieu d'inscription et d'expression des cultures locales) ; dans la famille (où il sert de mécanisme de socialisation) ; dans le domaine économique (v.g. les entreprises de production de biens et services reliés aux sports et aux activités physiques, celles du sport professionnel) ; dans le domaine artistique (v.g. la production cinématographique exploitant la dramatisation ou la violence sportive). On ne s'étonnera même pas que la terminologie de l'univers des sports et des activités physiques alimente maintenant les métaphores en vogue dans le discours entrepreneurial et le discours politique. L'amplification du spectacle sportif par les médias a certainement contribué à sa diffusion et à sa perfusion dans les divers secteurs de la vie sociale. Ainsi, les activités physiques et sportives sont omniprésentes dans la vie contemporaine, qu'on le veuille ou non, qu'on les pratique ou non. Cette omniprésence leur confère un pouvoir convoité dans la construction des rapports sociaux.

Il était impossible à l'intérieur de ce numéro de couvrir la diversité des enjeux, que ce soit aux plans politiques, sociaux, culturels ou économiques, auxquels participent les sports et les activités physiques. Ce recueil de textes tente néanmoins de donner un aperçu des débats et des enjeux majeurs qui forment et transforment les significations des activités physiques et sportives et leur action complexe dans la construction du social.

AUTONOMIE DU CHAMP SPORTIF ET SES INTERACTIONS AVEC LES CHAMPS ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Les différents moments de la constitution du champ sportif en France et l'évolution de ses relations, parfois harmonieuses parfois conflictuelles, avec d'autres sphères du monde social sont examinés par Defrance. Dans le texte intitulé « L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970 », il fait appel aux concepts de champ et d'autonomie relative développés par Bourdieu dans l'étude de la formation de champs spécialisés (v.g. les champs littéraire et artistique). L'analyse en terme de champ permet de saisir comment les sportifs et les intervenants en sport ont travaillé et lutté pour circonscrire un domaine d'activités ayant un objet propre, une logique de fonctionnement interne spécifique capable d'imposer ses propres critères d'excellence, ainsi que des fonctions distinctives, tout en s'alignant sur les divisions sociales existantes et en participant à l'histoire politique générale d'une société. On verra que l'autonomie du champ sportif en France ne sera jamais complète. Defrance met en lumière l'hétérogénéité des acteurs au sein du champ sportif, alors que durant la période de 1895-1940 s'affirme une polarisation entre les tenants de la dépendance et les tenants de l'autonomie du champ sportif naissant. Pour les tenants de la dépendance, « *le principe de communauté d'intérêt sportif qui fait se rassembler ceux qui se passionnent pour le même sport, le même exercice physique, [doit être] moins fort que les principes de communauté d'intérêts sociaux externes au champ sportif, à savoir des principes de classe, de race, de sexe, de conviction politique ou religieuse* ». Les tenants de l'autonomie vont pour leur part se diviser en deux clans ; les partisans de l'amateurisme qui refusent que leur pratique serve une finalité externe (éducative, politique ou économique), et les partisans de la professionnalisation et du spectacle sportif qui réclament un sport libéré de la politique et des conventions sociales. L'étude de cette dynamique à l'intérieur du champ en voie de constitution permet de mettre en lumière comment la transformation des usages sociaux des pratiques sportives se fait au gré de leur appropriation par des acteurs occupant des positions différentielles dans l'espace social.

Partant de la prémisse que le degré d'autonomie du champ sportif pourrait être évalué en « *examinant à quel degré l'organisation du champ sportif s'est calquée sur celle du champ politique* », Defrance propose ensuite une analyse comparative des relations entre le champ sportif et les politiques sportives d'État telles qu'elles se présentent durant cette même époque en Angleterre et en France. L'étude de Defrance met en lumière la pertinence du sport dans la théorisation du social en ce qu'il lui permet de proposer cinq thèses relatives au concept d'autonomie.

Situant son étude dans le contexte canadien contemporain, Harvey et Saint-Germain abordent également la question de l'autonomie du champ sportif, mais cette fois en mettant l'accent sur ses interactions avec le champ économique (les industries reliées aux produits sportifs) et le champ politique (les politiques nationales du sport). Dans leur texte intitulé « *La marchandisation, la mondialisation et la politique du sport au Canada* », ils montrent bien comment le champ sportif est en voie de perdre son autonomie relative par rapport à la sphère marchande. Cette marchandisation du sport se trouve accentuée par la perte de contrôle de la sphère politique sur le champ sportif. Cette fois, le sport est appréhendé comme un produit, une marchandise qui subit des transformations sous l'impulsion d'un nouvel enjeu, celui de « *l'appropriation des ressources financières générées par le sport international* ».

Fondant leur analyse sur des données statistiques, Harvey et Saint-Germain montrent l'importance croissante de l'industrie canadienne du sport au cours des trente dernières années ainsi que son insertion au sein de l'économie internationale. Ils soulignent alors le pouvoir du processus de mondialisation dans la transformation des rapports entre les champs. Ceci les amène à considérer la dynamique particulière engendrée par les intérêts tour à tour convergents et divergents des instances contrôlant l'organisation internationale du sport (le Comité international olympique et les Fédérations internationales de sport) et ceux de la sphère marchande.

Selon Harvey et Saint-Germain, la dynamique complexe des interactions entre les champs sportif, marchand et politique se trouve illustrée par les effets de la crise de l'État providence canadien, conjuguée à la mondialisation du sport, sur l'extension de la sphère marchande dans le champ sportif. D'une part, il semble que le retrait des interventions de l'État dans le champ sportif ait pour effet d'accroître l'emprise de la sphère marchande sur la sphère sportive ; d'autre part, il ressort que la mondialisation du sport limite la souveraineté de l'État canadien en ce qui a trait à la définition de ses politiques nationales et internationales en matière de sport. En devenant plus autonome face au champ politique, le champ sportif devient plus imprégné de la logique marchande.

ESPACE CULTUREL CONVOITÉ

En raison de leurs propriétés métaphoriques et symboliques, et parce qu'elles sont l'occasion privilégiée où s'énoncent des modèles corporels (ceux d'une culture), les sports et les activités physiques constituent un espace culturel où les valeurs et les représentations des groupes dominants, des groupes d'opposition et des groupes dominés se rencontrent, donnant lieu à des luttes, à des alliances, à des compromis et ce, en vue de préserver ou d'accroître leur pouvoir d'influence respectif sur le façonnement de l'expérience individuelle et collective et sur la construction des rapports sociaux. En ce sens, les sports et les activités physiques servent de vecteur à la reproduction, tout autant qu'à la transformation du social. Le texte de Laberge propose d'explorer en quoi le sport de compétition et les activités physiques de loisir participent à deux des processus impliqués dans la reproduction et la transformation de l'ordre social existant, soit le processus d'aliénation (axé vers la reproduction) et le processus d'émancipation (axé vers la transformation).

Laberge montre d'abord comment le mode de fonctionnement (spécialisation technique, rationalisation de l'entraînement, maximisation des performances) et la culture (logique compétitive, culte de la performance) propres au sport de compétition engendrent les conditions d'une déshumanisation possible des pratiquants et d'une marchandisation de leur performance corporelle ; en raison de la diffusion du sport de compétition et du rôle de modèle qu'on lui fait jouer, le sport de compétition peut également engendrer une aliénation chez les non pratiquants. Par ailleurs, l'examen du protocole du *Physitest normalisé canadien*, utilisé pour l'évaluation de la condition physique, lui permet de mettre en évidence que « cette pratique propose une expérience équivalente à un processus de "réification corporelle" ; expérience qui s'inscrit également dans la culture de la rationalisation, du souci de la performance et de la comparaison à autrui ». Enfin, l'auteure expose en quoi l'idéologie qui est au fondement de la promotion de « l'activité physique pour la santé » recèle une représentation déformée et non critique de la réalité où l'individu socialement défavorisé devient éventuellement coupable de son mauvais état de santé ; cette idéologie ayant pour effet d'occulter, et ainsi de reproduire, les inégalités sociales devant la santé et le vécu corporel.

L'espace des activités physiques et sportives présente également un potentiel émancipatoire non négligeable. Depuis le début de son histoire, elles ont constitué un lieu d'expression de diverses pratiques émancipatoires, c'est-à-dire de pratiques collectives novatrices, animées par un projet ou un enjeu et en rupture avec des normes ou un ordre social donné. Laberge propose un survol de trois pratiques émancipatoires, soit l'inter-crosse, le mouvement de démocratisation du sport (le *Sport pour tous*) et les *Gay Games* ; on y constate que, tout en ayant leur enjeu spécifique, ces pratiques rejettent toutes l'exclusion, le rationalisme, l'utilitarisme et l'élitisme, et proposent des alternatives au modèle dominant.

La contribution de Wacquant offre une approche typiquement ethnographique de la construction et de la reproduction de modèles culturels, dans le contexte particulier d'une salle de boxe appartenant à un club du *South Side* de Chicago. Son analyse met au jour la part importante prise par les sports dans le système de production des identités culturelles, dans les idéologies qu'elles véhiculent et dans la structuration de l'espace social local. Son étude vient également souligner l'importance que l'on doit accorder au contexte social de réalisation lorsque l'on veut cerner la signification sociale d'une pratique sportive.

Sur la base d'un travail ethnographique de longue durée, Wacquant repère trois fonctions sociales et morales que semble remplir une salle de boxe dans le ghetto noir américain. La fonction première du *gym* serait de servir de « *bouclier protecteur contre la violence et l'insécurité qui règnent dans le quartier* ». La salle de boxe constituerait par ailleurs un espace culturel où sont inculqués des modèles culturels particuliers (esprit de discipline, respect d'autrui, souci de soi), lesquels sont présentés comme indispensables pour ceux qui aspirent à une vocation pugilistique, tout en étant également source de profits sociaux non négligeables dans les domaines de la vie sociale locale et familiale. Enfin, la salle de boxe serait « *le vecteur d'une débanalisation de la vie quotidienne* » : l'appartenance au club confirme l'acceptation dans une confrérie virile, elle permet de s'arracher à l'anonymat de la masse et de s'attirer l'admiration et l'assentiment de la société locale. Autant d'atouts générant un capital symbolique (de prestige) plus grand.

Wacquant fait bien saisir comment la boxe ou « *le noble art s'inscrit dans la longue tradition de ces métiers du corps qui incarnent la résistance et le courage du petit peuple du ghetto face à l'adversité sociale et raciale* » et atteste du pouvoir du sport dans l'expression de la résistance et dans la transformation des inégalités sociales fondées sur la race.

INÉGALITÉS SPORTIVES ET INÉGALITÉS SOCIALES

Le discours social et politique imprégné d'idéologie sportive a longtemps louangé le pouvoir « égalisateur » du sport. Selon ses termes, le sport aurait la propriété de neutraliser les inégalités sociales et économiques qui affectent les individus ; sans doute le sport construit-il une nouvelle hiérarchie, mais elle est proprement sportive puisque fondée sur la valeur physique et le mérite. Une des premières tâches de la sociologie du sport a été de rompre avec ce discours et de montrer comment le sport reproduit et/ou transforme les inégalités sociales. L'essai de Donnelly rend d'abord compte de la progression des théories en sociologie du sport qui ont tenté d'expliquer la présence des inégalités sociales dans ce domaine. Ainsi on est passé de la thèse du reflet, selon laquelle le sport est un miroir (ou un microcosme) de la société, à celle de la reproduction, selon laquelle le sport contribue activement à perpétuer le pouvoir des groupes dominants sur les groupes dominés, puis à celle de la résistance, où le sport est envisagé comme un terrain de contestation où les acteurs sociaux peuvent lutter contre les structures sociales d'inégalité.

Donnelly examine ensuite la progression des idées en ce qui a trait aux niveaux des modes d'intelligibilité des inégalités sociales dans le sport. Il distingue ainsi trois types d'analyses : les analyses catégorielles, les analyses distributives et les analyses relationnelles. Il appuie son propos en faisant référence à trois structures d'inégalité sociale, soit la classe sociale, le sexe, la race/ethnie. Alors que les analyses catégorielles ont tenté d'établir des relations entre des caractéristiques distinctives des groupes sociaux et leur représentation inégale dans les sports, les analyses distributives ont plutôt porté leur attention sur l'inégalité des chances d'accès à la pratique sportive. Il a fallu une rupture épistémologique dans la conception du sport pour que les chercheurs en viennent à situer leur analyse à un niveau relationnel. Ce type d'analyse s'appuie sur la prémisse que le sport doit être considéré comme une représentation culturelle des relations sociales ; les pratiques sportives sont alors envisagées comme des construits sociaux définis différemment par les diverses sous-cultures qui entrent dans un rapport de pouvoir. Enfin, Donnelly termine son propos en soulignant comment le sport offre le potentiel d'un agent de transformation des rapports sociaux inégalitaires en des rapports plus égalitaires.

Une part importante du discours en sociologie du sport a porté sur la dénonciation de l'exclusion des femmes. Le sport constitue en effet un bastion mâle des plus résistants, un noyau privilégié de la culture masculine. Même si le mouvement féministe a entraîné depuis quelques décennies des transformations importantes dans le champ sportif, il n'en demeure pas moins encore aujourd'hui un « *terrain de contestation idéologique* » témoignant des rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes. Le texte de Theberge interroge les progrès

accomplis en ce qui a trait aux idéologies relatives aux genres (sexes) en sport. Il ne fait pas de doute que la dimension proprement physique du sport rend ce terrain très fertile au développement des idéologies de la différence entre les genres ; la pratique sportive servant de forme symbolique « *naturalisant* », et de ce fait légitimant, le pouvoir social détenu par les hommes. Theberge présente d'abord les principaux changements ou progrès accomplis en vue de l'égalité d'accès des femmes en sport, et montre qu'ils ont fait écho aux principales questions et tensions provoquées par l'évolution des rapports hommes-femmes dans la société. Il ressort que le modèle de différenciation a marqué de façon continue l'inclusion progressive des femmes : sports différents, règles différentes, version « *adaptée* », etc. Tout en acceptant les femmes, on les a mises en ghetto dans des « sous-catégories » sportives, assurant ainsi le maintien et même le renforcement de l'idéologie de la « *fragilité* » corporelle des femmes. Theberge montre également que les progrès accomplis dans le domaine de la participation des femmes aux activités physiques de mise en forme témoignent tout autant de la force de l'idéologie de la différence, alors que ces activités sont d'abord recherchées par les femmes comme moyen de se rapprocher du modèle corporel dominant.

Theberge examine ensuite un enjeu central de la lutte idéologique actuelle en sport, soit celui de « *l'idéal de masculinité ancré dans l'agression et la domination physique* ». S'appuyant sur ses études récentes auprès de femmes athlètes en hockey sur glace, elle discute des arguments idéologiques mis de l'avant pour appuyer l'interdiction des mises en échec au hockey féminin, alors que les mises en échec constituent, selon la perception des joueuses elles-mêmes, un élément essentiel du hockey. Même si un certain discours idéologique a tenté de valoriser les différences du hockey féminin, il a en réalité réaffirmé le lien historique entre l'hégémonie masculine et le sport, la version masculine constituant la forme sportive légitime.

L'essai de Dunning et Maguire traite également des rapports sociaux de sexe dans le sport mais pour les situer dans le cadre plus général d'un processus socio-historique, à savoir le « *processus de civilisation* ». La théorisation relative à ce processus a été développée par le sociologue allemand Norbert Elias. Cette théorie leur sert de schème d'intelligibilité pour comprendre la signification des transformations observées dans le sport britannique en ce qui a trait aux rapports sociaux de genre et au contrôle de la violence. Dunning et Maguire attestent à leur tour de l'importance du sport comme lieu de construction des manières d'être, comme lieu de construction des identités de genre et comme lieu où s'expriment des luttes significatives quant aux rapports sociaux de genre. Selon ces auteurs, la progression limitée des femmes dans le sport britannique s'explique à la fois (1) par le besoin ressenti par les hommes de se réserver une enclave de « *validation de leur masculinité* » servant de rempart contre la « *féminisation* » et « *l'émasculatation* », (2) par l'opposition des hommes à la participation sportive pleine et entière des femmes, ainsi que (3) par les réactions des hommes face aux glissements dans la balance des pouvoirs entre les hommes et les femmes. L'analyse proposée par Dunning et Maguire constitue une illustration des analyses relationnelles identifiées dans la typologie de Donnelly.

Un aspect du processus de civilisation touche par ailleurs les seuils de tolérance face au degré de violence et d'agression masculines socialement désirables ou acceptables dans la société et dans le sport. Dunning et Maguire attribuent au processus de civilisation la baisse dans le seuil de tolérance face à la violence masculine dans le sport, celle-ci se trouvant de plus en plus confinée à la sphère de la vie domestique. Ceci tiendrait au fait que le processus de civilisation comporte l'intériorisation d'une « *cuirasse* » ou d'une « *armure* » plus ou moins fragile et réversible d'auto-contraintes imposées par la société en faveur de la modération. Ces auto-contraintes agissant dans la construction de l'identité et des manières d'être masculines auraient contribué à modifier la balance du pouvoir en faveur des femmes. Sur la base de leur analyse, il semble que le sport continue de représenter une importante source d'expérience de « *validation de la masculinité* », mais que cette fonction se trouve de plus en plus menacée par le pouvoir grandissant (manifeste dans la confiance en soi, l'affirmation de soi et l'indépendance accrues) des femmes qui leur permet de « *défier avec succès les idées et les institutions "andriarcales" (patriarcales) et d'entrer dans le monde du sport* ». La progression

des femmes dans le sport pourrait donc être envisagée comme s'inscrivant dans un processus plus général de civilisation.

CONTRIBUTION DU SPORT MÉDIATISÉ À LA CONDITION POST-MODERNE

Le discours sociologique sur le sport n'échappe pas au « *séisme post-moderne* ». Le texte de Rail en témoigne de façon éloquente alors qu'elle nous propose une « *séismographie* » de la condition post-moderne reliée au phénomène sportif. Elle aborde successivement trois thèses rendant compte de la contribution du sport médiatisé à la condition post-moderne ; il s'agit de l'implosion de l'art post-moderne, de l'implosion du corps, et de l'implosion de l'image dans le sport. L'implosion de l'art post-moderne dans le sport se traduit par l'appropriation et la reproduction des formes artistiques et esthétiques post-modernes en vue d'une hyper-conso-mation des marchandises sportives (héros, antihéros, événements compétitifs). L'implosion du corps peut être observée dans la glorification du « *corps à excès* » et du « *corps parfait* » condamnant le corps naturel à être fragmenté et désintégré pour ensuite être modelé à partir de l'image ; si bien que ce que l'on appréhende comme corps ne serait qu'un simulacre. Enfin, en ce qui a trait à l'implosion de l'image, elle se manifeste dans la production d'images sportives séductrices, génératrices d'émotion, de drame, de désirs, mais vides de sens.

Rail montre enfin que le sport médiatisé contribue à la production d'une culture post-moderne en ce qu'il fait appel à un esthétisme populiste (exploitation du spectaculaire et des effets chocs de nature esthétique pour mobiliser le public) ; en ce qu'il présente une fragmentation du temps, de l'espace, du sujet et de la société ; en ce qu'il témoigne d'un manque de profondeur (narration superficielle, vide de signification par rapport au vécu représenté), et en ce qu'il traduit un effacement de l'histoire (pratique du pastiche, présentation de faits isolés, non reliés, sans séquence cohérente).

La spectacularisation croissante et la médiatisation envahissante du sport contribue non seulement à la production d'une culture post-moderne, mais elles engendrent également des changements au plan de la construction des identités. Dans la foulée post-moderne introduite par Rail, le texte de Bourgeois et Whitson traite de ces transformations dans le contexte de la marchandisation des identités. La médiatisation du sport a intensifié son pouvoir symbolique et son importance dans le processus d'identification des collectivités. Soulignant les problèmes soulevés par l'analyse de la construction des identités dans une culture dont les fondements sont la consommation et la promotion, Bourgeois et Whitson discutent néanmoins des changements dans l'identification des partisans sportifs, autrefois fidèles à l'équipe locale et aujourd'hui devenus des consommateurs libres d'attaches et à qui on demande de choisir de nouvelles équipes, de nouveaux sports, de nouveaux lieux d'identification. La marchandisation du sport combinée au phénomène de mondialisation aurait engendré un « *marché des identités* » et rendu « *normale* » la constitution d'une identité « *en mosaïque* » ; cette dernière renvoyant à une image à la fois fragmentée et intégrée de soi. On assisterait, selon ces auteurs, à « *l'avènement d'une culture promotionnelle où l'individu est systématiquement interpellé en tant que consommateur et non en tant que citoyen* », la médiatisation/mondialisation du sport participant à part entière à la production de cette culture.

Nous espérons que les analyses et essais présentés dans ce numéro contribueront à montrer que le sport s'avère parfois plus révélateur sur le fonctionnement de nos sociétés que ne peuvent l'être d'autres pratiques ou mécanismes plus classiquement étudiées. Aussi constitue-t-il un terrain de recherche et de réflexion théorique dont la richesse ne demande qu'à être exploitée.

Suzanne LABERGE
Département d'éducation physique
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7

Jean HARVEY
École des sciences de l'activité physique
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario)
Canada K1N 6N5

BIBLIOGRAPHIE

- BERTHELOT, Jean-Michel, Marcel DRUHLE, S. CLÉMENT, J. FORNE et G. M'BODJ (1985), « Les sociologies et le corps », *Current Sociology/Sociologie contemporaine*, vol. 32, n° 2.
- BOURDIEU, Pierre (1978), « Pratiques sportives et pratiques sociales », *Actes du VII Congrès International de l'ISPA*, tome I, Paris, INSEP, pp. 17-35.
Version relativement remaniée parue sous le titre « Comment peut-on être sportif ? » dans *Questions de sociologie*, (1978), Paris, Éditions de Minuit, pp. 173-195.
- BROHM, Jean-Marie (1976), *Sociologie politique du sport*, Éditions universitaires Jean-Pierre Delarge, collection « Corps et culture ».
- DEFRANCE, Jacques (1987), *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes. 1770-1914*, Paris, Presses Universitaires de Rennes.
- ELIAS, Norbert et Éric DUNNING (1986), *Quest for Excitement : Sport and Leisure in the Civilizing Process*, Oxford, Blackwell.
- LOY, John W. et Gérald KENYON (1969), *Sport, Culture and Society*, London, Macmillan.
- LÜSCHEN, Gunther, (1967), « The Sociology of Sport : A Trend Report and Bibliography », *Current Sociology*, vol. 15, n° 3.
- POCIELLO, Christian (1981), « La force, l'énergie, la grâce et les réflexes ; le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives », in Christian Pociello (éd.), *Sports et société*, Paris, Vigot, pp. 171-236.
- VEBLEN, Thorstein ([1899] 1978), *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard.